

M. Hardie: J'espère que l'État a fait quelque chose depuis l'époque de Hearne!

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Le député de Mackenzie-River a fait un discours très émouvant, que j'ai écouté sans l'interrompre. Tout les membres du comité ont écouté attentivement, car son récit les a touchés. Qu'on me permette de dire un mot, sans faire appel aux sentiments, sur les mesures que nous avons prises. L'an dernier, le ministère a organisé une équipe de biologistes et de spécialistes de la faune, qui a reçu la mission de suivre les hardes de caribous qui subsistaient encore. Cette initiative avait plusieurs buts. Il s'agissait d'abord de faire connaître aux Indiens et aux Esquimaux dans quels sens se produisaient les migrations, afin de leur faciliter la tâche d'intercepter les bêtes au passage des gués et ailleurs sur leurs parcours. En second lieu, il s'agissait de découvrir pourquoi le rythme de la reproduction, chez ces animaux, diminuait chaque année par rapport au rythme normal.

Il y a aussi un second genre d'activité qu'on a poursuivi l'an dernier et qu'on poursuit encore. Des représentants des trois provinces des Prairies, du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et du gouvernement fédéral se sont réunis et ont élaboré un certain programme coordonné pour s'assurer que ce qui reste des hardes de caribous soit réservé autant que possible et aussi bien que possible à l'usage de ceux qui dépendent entièrement du caribou. Voilà deux entreprises commencées par le ministère l'an dernier pour remédier à l'insuffisance actuelle de caribou.

Il y a six ou sept choses que j'aimerais mentionner. Tous les membres du comité se rendent compte, je pense, que la région dont a parlé l'honorable député de Mackenzie-River embrasse de façon générale la région de Keewatin, qui se trouve à l'ouest de la baie d'Hudson et s'étend à travers la toundra jusqu'aux forêts voisines du Mackenzie. Il n'y a dans cette région que quelques centaines d'Esquimaux nomades, qui existent et survivent dans cette région depuis des siècles dans les plus grandes difficultés. Quelques-uns seulement ont survécu. C'est un des traits remarquables de l'homme que son esprit et son corps puissent résister à ce qu'ont enduré ces Esquimaux. Quoi qu'il en soit, ils vivent là. Leur aliment traditionnel, le caribou, est en voie d'extinction.

Voilà quelques-unes des mesures que nous prenons pour faire face à la situation qu'a indiquée le député de Mackenzie-River ou qu'on peut conclure de ses observations. Ce qui figure en tête de ma liste, c'est l'installation de ces gens dans des établissements plus permanents où nous pourrions nous occuper d'eux. Le plus récent est celui de

Tavani, sur la côte occidentale de la baie d'Hudson. Dans les débuts, il ne recevra que 100 de ces Esquimaux, mais c'est un commencement. Le ministère doit surmonter les difficultés que présentent le transport de bâtiments à cet endroit et le recrutement du personnel qui y sera affecté, mais nous y voyons.

En second lieu, nous nous sommes entendus ces dernières semaines avec la Gendarmerie royale du Canada pour coordonner le travail des gendarmes qui patrouillent la région avec celui de nos fonctionnaires du Nord canadien. Troisièmement, nous tentons présentement d'affecter un avion de plus à cette région, et son rôle sera de voler au secours de ces bandes nomades, formées de quelques familles, qui se déplacent à la recherche du caribou et du poisson. Quatrièmement, nous songeons sérieusement à établir des caches de nourriture. Il s'agirait de caches surveillées, car je n'ai pas à expliquer à la Chambre que si nous établissions des caches sans surveillance, ces populations nomades voudraient s'en nourrir couramment, chose qui évidemment détruirait ce que précisément nous cherchons à conserver chez ces gens: leur traditionnelle indépendance et leur capacité de se tirer d'affaire eux-mêmes. Je reviens dans un moment aux détails de l'affaire du lac Garry.

La cinquième chose que nous faisons c'est de créer une responsabilité du gouvernement fédéral, et il n'y a pas à sortir de là. Lors de sa dernière réunion, le conseil des Territoires du Nord-Ouest a fait quelque chose qui, à mon avis, est louable. Il a pris des mesures dans le delta du Mackenzie pour établir un programme coopératif d'après lequel les Indiens et les Esquimaux, ennemis traditionnels du Nord, travailleront ensemble pour se partager les régions de piégeage de cette partie du pays. La sixième chose est la question d'assurer le personnel voulu pour surveiller et administrer ces vastes régions si peu habitées.

Lorsque l'honorable député de Mackenzie-River a pris la parole en 1956 pour se plaindre du manque d'initiative du gouvernement précédent, il y avait deux fonctionnaires de l'État dans cette région. L'an dernier nous avons porté ce nombre à trois. Cette année, la Chambre sera heureuse d'apprendre que nous en aurons deux autres, et si nous n'avions pas tant d'opposition parfois sur la question d'un déficit, j'aurais espéré que nous aurions pu, petit à petit, faire en sorte qu'il y ait des fonctionnaires qualifiés dans la région qui puissent prendre le problème en main. L'augmentation du personnel que je viens de mentionner ne comprend pas les autres services, comme la Gendarmerie royale, qui compte huit membres dans la région.